



CONFÉRENCE DE PRESSE
Mercredi 1^{er} octobre 2025 – 14h – Place du 14-Juin à Delémont

Le Collectif Féministe Jura publie les positions des candidat·e·s aux Élections cantonales jurassiennes concernant la réalisation de l'égalité réelle entre les genres

DOSSIER DE PRESSE

Le **Collectif Féministe Jura** est un mouvement engagé dans la défense des droits des femmes et l'égalité des genres au sein du canton du Jura, qui se mobilise contre les discriminations et violences sexistes à travers des actions militantes, des campagnes de sensibilisation et des manifestations locales. Le collectif est ouvert à toutes les personnes désireuses de participer à la construction d'une société plus juste, inclusive et égalitaire. Il œuvre pour faire entendre les voix féministes et transformer durablement notre environnement.

Pour plus d'infos : www.collectif-feministe-jura.ch.

1. Introduction

Dans le cadre des prochaines élections cantonales jurassiennes, le Collectif Féministe Jura a mené à bien un sondage des candidat·e·s représentant les partis politiques en lice concernant quatre enjeux concrets touchant à l'actualité du Canton du Jura en matière d'égalité.

Nous tenons à souligner que les candidatures des femmes sont hélas toujours en minorité. Le taux de femmes sur les listes a diminué par rapport aux élections cantonales de 2020. Pour le Parlement, c'est 32% cette année (36% en 2020) et pour le Gouvernement 27% (38% en 2020) ! Et ceci bien que le Bureau cantonal de l'égalité ait mis sur pied, en avril 2025, une campagne « 50 / 50 » qui visait à promouvoir la parité au sein des institutions politiques en vue des élections cantonales, et que l'administration jurassienne a, de son côté, incité les partis à signer une charte par

laquelle ils s'engageaient à établir des listes paritaires, à accompagner, former et soutenir les candidates. Un seul parti propose une liste paritaire pour le Parlement.

Un questionnaire a été envoyé à tous les partis, le 2 septembre 2025 (avec un rappel le 18 septembre 2025), en les priant d'inviter leurs candidat·e·s à y répondre. Le délai pour compléter le questionnaire en ligne était fixé au dimanche 21 septembre 2025. Il a été demandé aux partis d'informer le collectif au cas où la décision de ne pas participer à ce sondage était prise. Tous les partis ont répondu, sauf le PLR qui ne s'est pas exprimé.

Pour le Collectif Féministe Jura, il apparaît fondamental de porter à la connaissance des électrices et électeurs la position des candidat·e·s vis-à-vis de la population jurassienne concernant la réalisation de l'égalité réelle entre les genres.

Les femmes représentent plus de 50% de la population. Or, leurs droits fondamentaux ne sont toujours pas garantis, les inégalités persistent, leur sécurité n'est pas assurée (2025 connaît une augmentation de la violence domestique, 24 féminicides en Suisse à ce jour !) et les discriminations de genre subsistent. Nos représentant·e·s politiques doivent s'en occuper !

Les résultats obtenus reflètent le positionnement global des candidat·e·s par parti.

2. Questionnaire

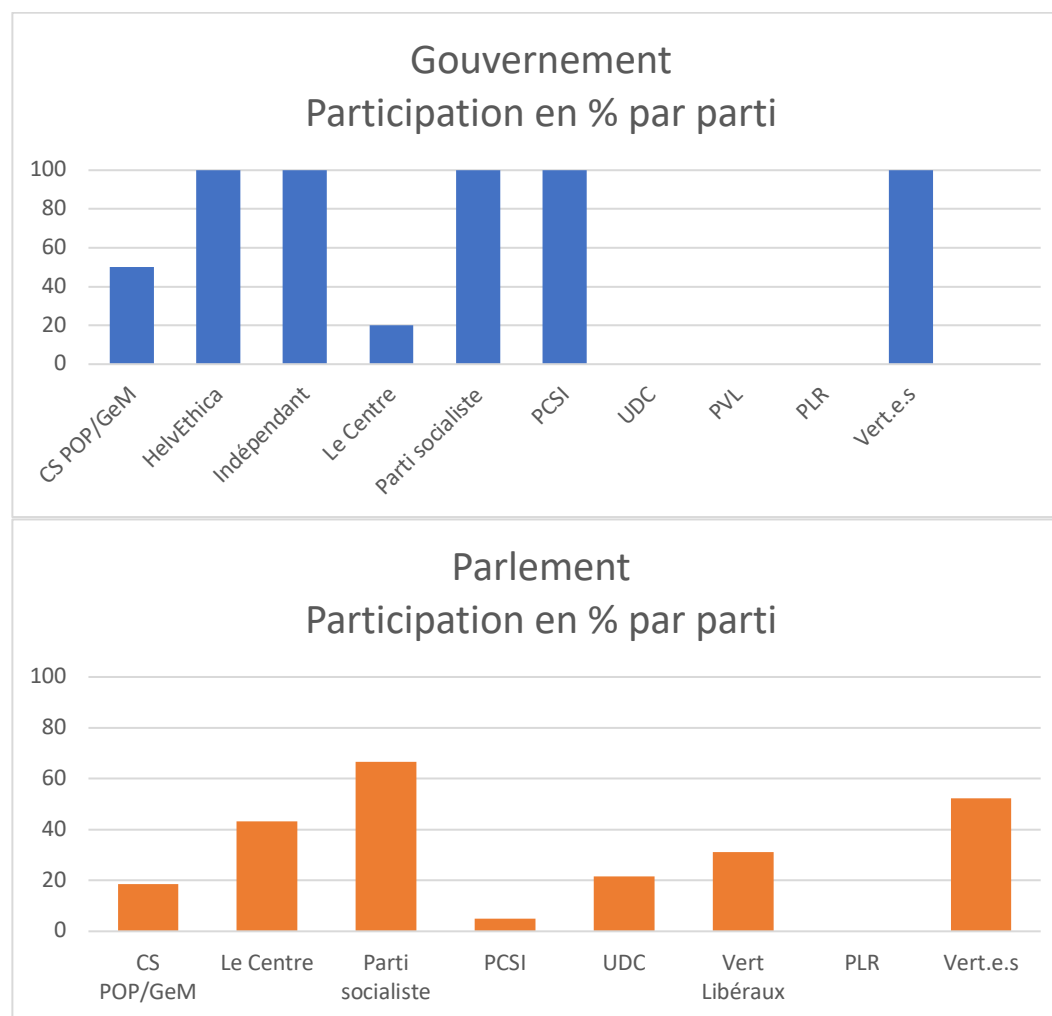
L'objectif du questionnaire est de rendre compte des positions des candidat·e·s par parti sur quatre enjeux actuels qui touchent à la réalisation de l'égalité réelle entre les genres dans le Canton du Jura.

Les thématiques abordées sont :

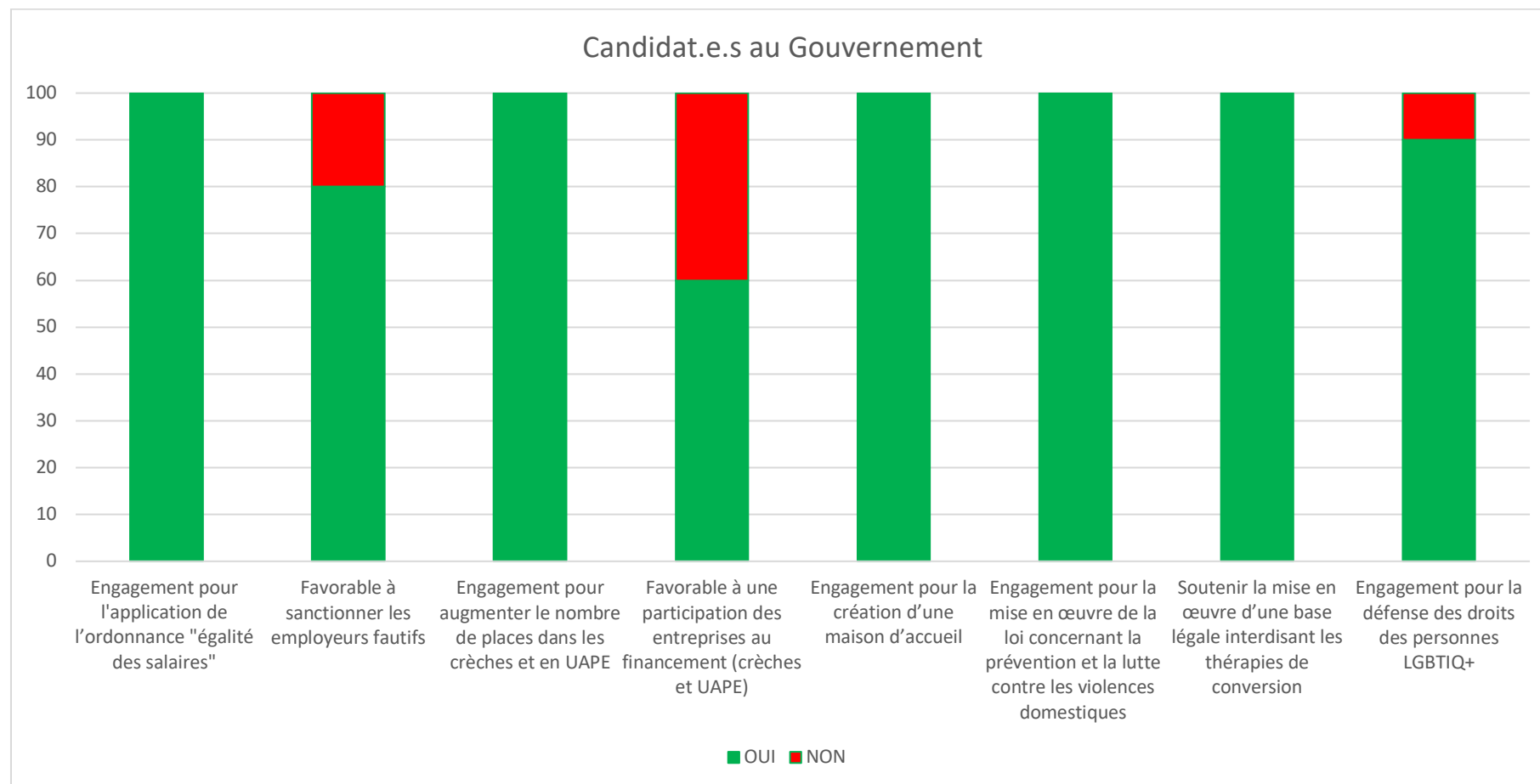
- La réalisation de l'égalité salariale,
- Le développement de l'accueil extra-familial,
- La prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes,
- La défense des droits des personnes LGBTQI+.

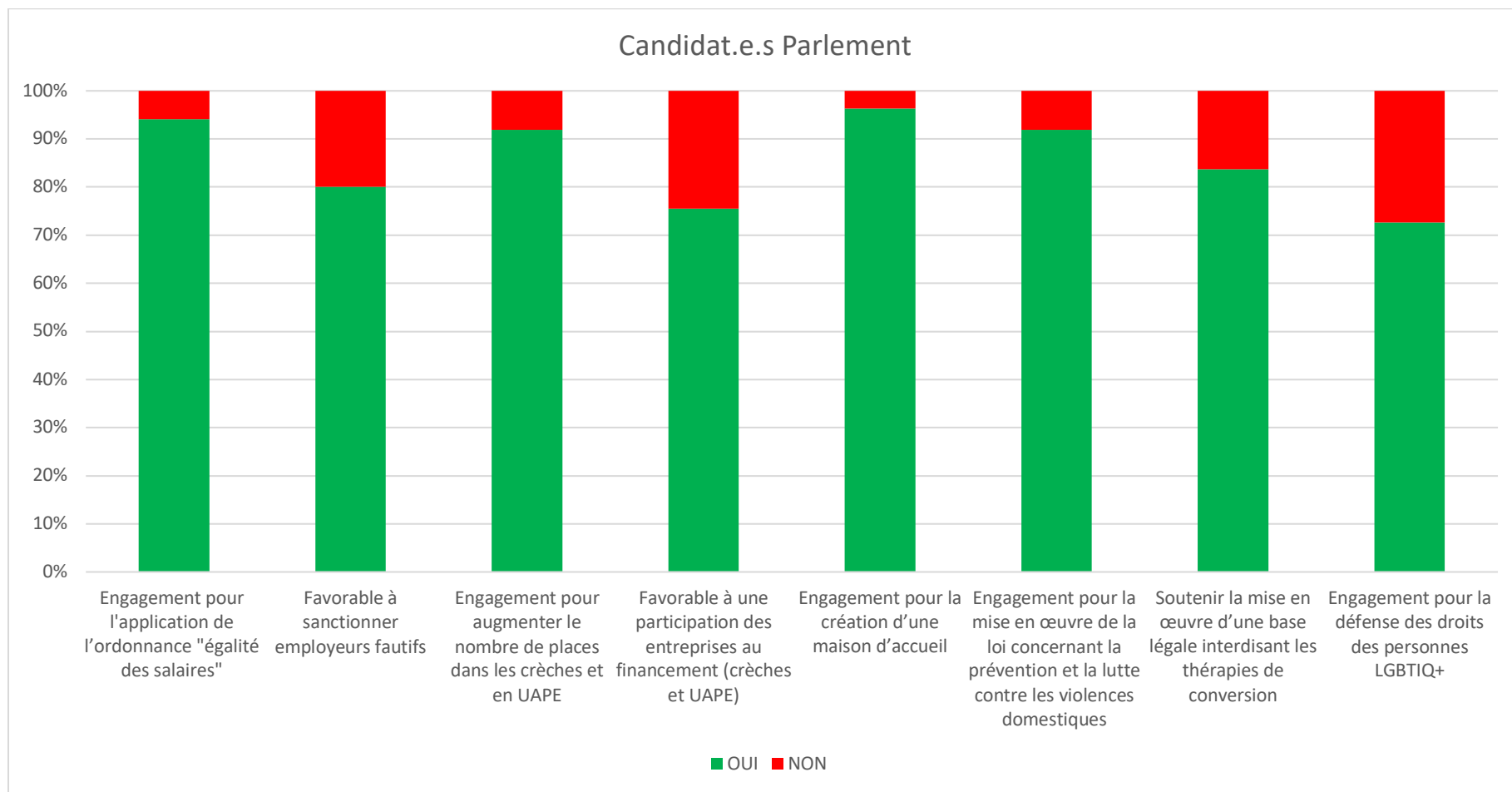
3. La participation

De nombreuses et nombreux candidat·e·s ont accepté de se positionner, témoignant d'une grande préoccupation pour les questions d'égalité entre les genres.



4. Les questions et les réponses

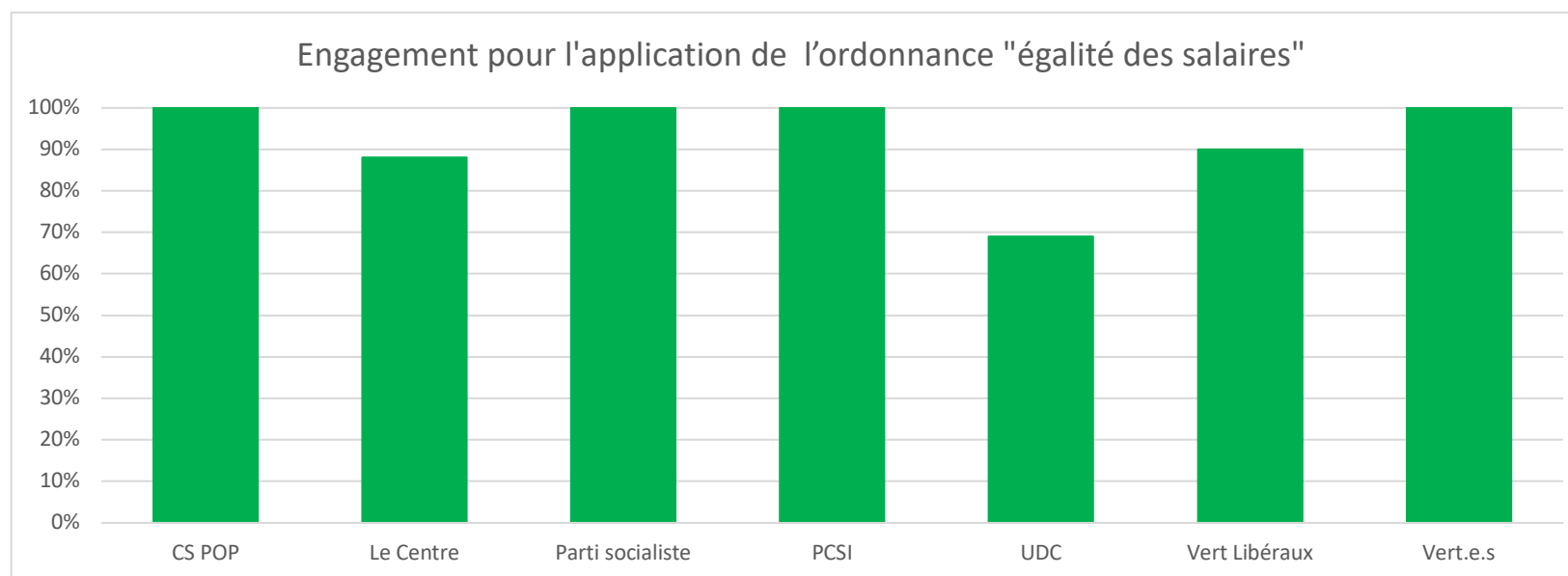




4.1 Égalité des salaires

Selon l'Ordonnance cantonale sur la vérification de l'analyse de l'égalité des salaires du 5 septembre 2023, toutes les entreprises jurassiennes avec un effectif de 50 à 99 personnes (hors apprenti·e·s) doivent avoir effectué une analyse de l'égalité des salaires d'ici au 30 septembre 2024. Or, à ce jour, les résultats ne sont pas connus et aucun rapport n'a été publié par les autorités.

- a) Êtes-vous prêt·e à vous engager pour que l'Ordonnance cantonale sur la vérification de l'analyse de l'égalité des salaires soit appliquée et que les résultats soient connus par la population ?

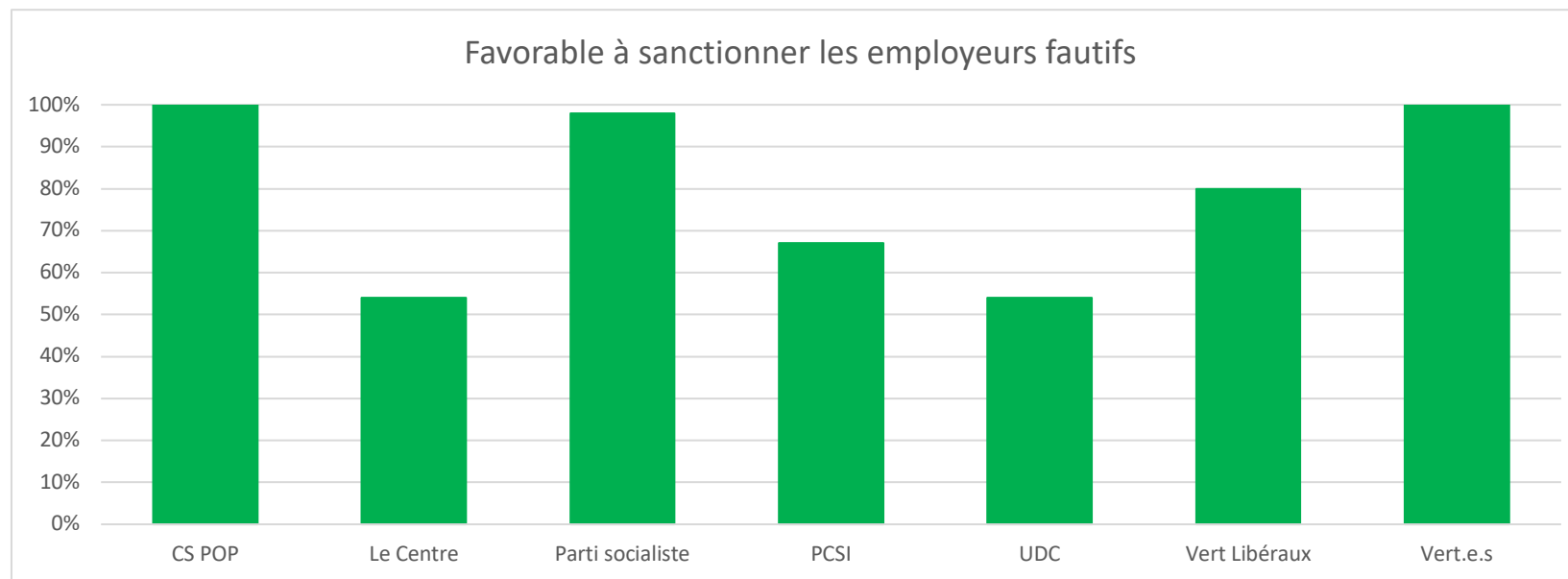


Pour celles et ceux qui ont répondu, en moyenne 100% de oui (Gouvernement) et 94% de oui (Parlement)

Nous constatons un large soutien pour l'application de l'Ordonnance cantonale, qui fait notamment l'unanimité pour les candidat·e·s au gouvernement. Nous nous réjouissons de cet engouement !

La loi sur l'égalité qui vise à garantir l'égalité de rémunération est entrée en vigueur en 1996. Trente ans plus tard, nous constatons encore des réticences à ce que les résultats des analyses soient connus de tous. Les commentaires citent une transparence qui garantirait l'équité, l'éveil des prises de consciences, l'allègement des démarches administratives, alors qu'un candidat nous rappelle que nous avons les plus bas salaires de Suisse. La revalorisation des salaires des femmes, et notamment des métiers à prédominance féminine, n'en est que plus importante.

b) Seriez-vous favorable à ce que les employeuses et employeurs qui ont manqué à leurs obligations soient sanctionnés à l'avenir ?



Pour celles et ceux qui ont répondu, en moyenne 80% de oui (Gouvernement) et 80% de oui (Parlement).

Les sondé·e·s de l'UDC et du PCSI sont majoritairement contre. Privilégier le dialogue aux sanctions, garder un temps d'adaptation, laisser les employées lésées saisir la justice sont ici quelques arguments laissés dans leurs commentaires.

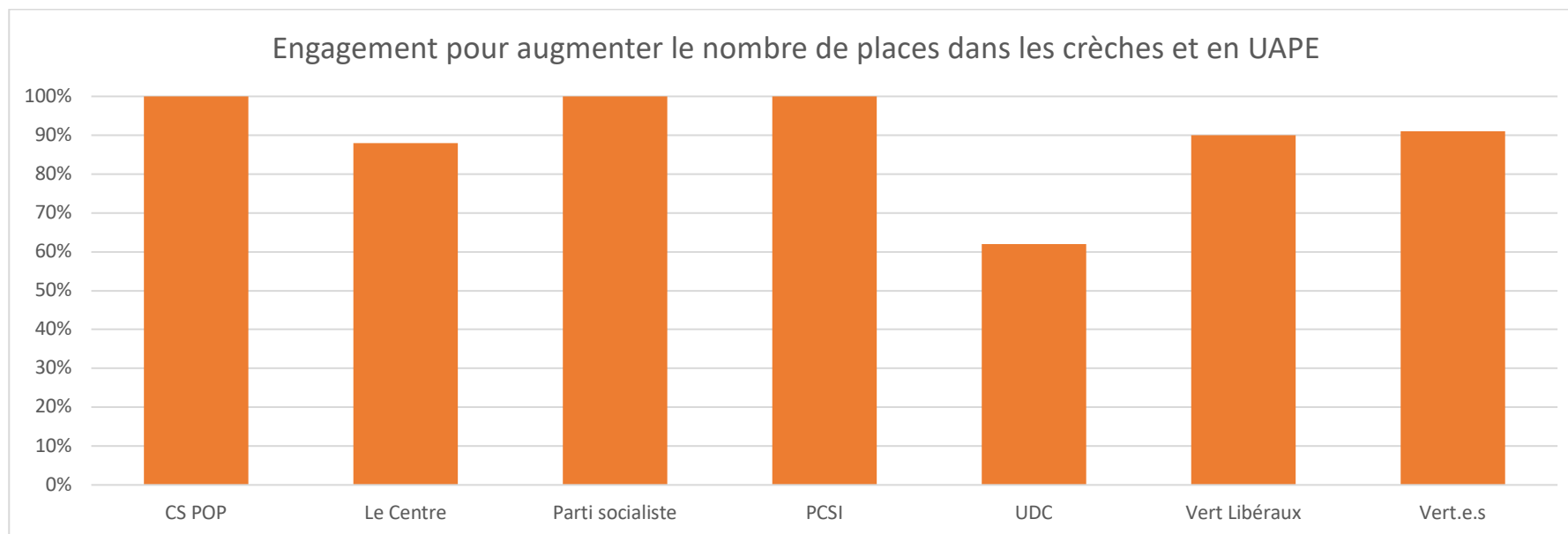
Les autres partis se disent plutôt favorables aux sanctions. Il est répondu qu'une loi sans sanction n'exprime pas la volonté du peuple, qu'il serait temps de passer à la vitesse supérieure, ou encore qu'une loi sans sanction n'a aucune valeur.

Connaître le nombre d'entreprises qui a réalisé l'analyse de l'égalité des salaires au 1^{er} octobre 2025, étudier leurs résultats et les raisons invoquées en cas de non-respect de la loi sont une indication qui manque à nos candidat·e·s. Il est en effet difficile, pour eux comme pour nous, de mesurer actuellement l'impact de la nouvelle loi jurassienne, de ses répercussions sur la rémunération des femmes ainsi que sur le tissu économique local.

4.2 Accueil extra-familial

Pour les femmes, concilier vie professionnelle et famille reste un défi et elles en payent le prix fort. Pour améliorer la situation, il est urgent d'augmenter les places de crèche et en UAPE. A l'heure actuelle, selon les institutions concernées, il manque au moins 150 places et bien plus selon les listes d'attente des parents.

a) Êtes-vous prêt·e à vous engager pour augmenter le nombre de places dans les crèches et en UAPE ?

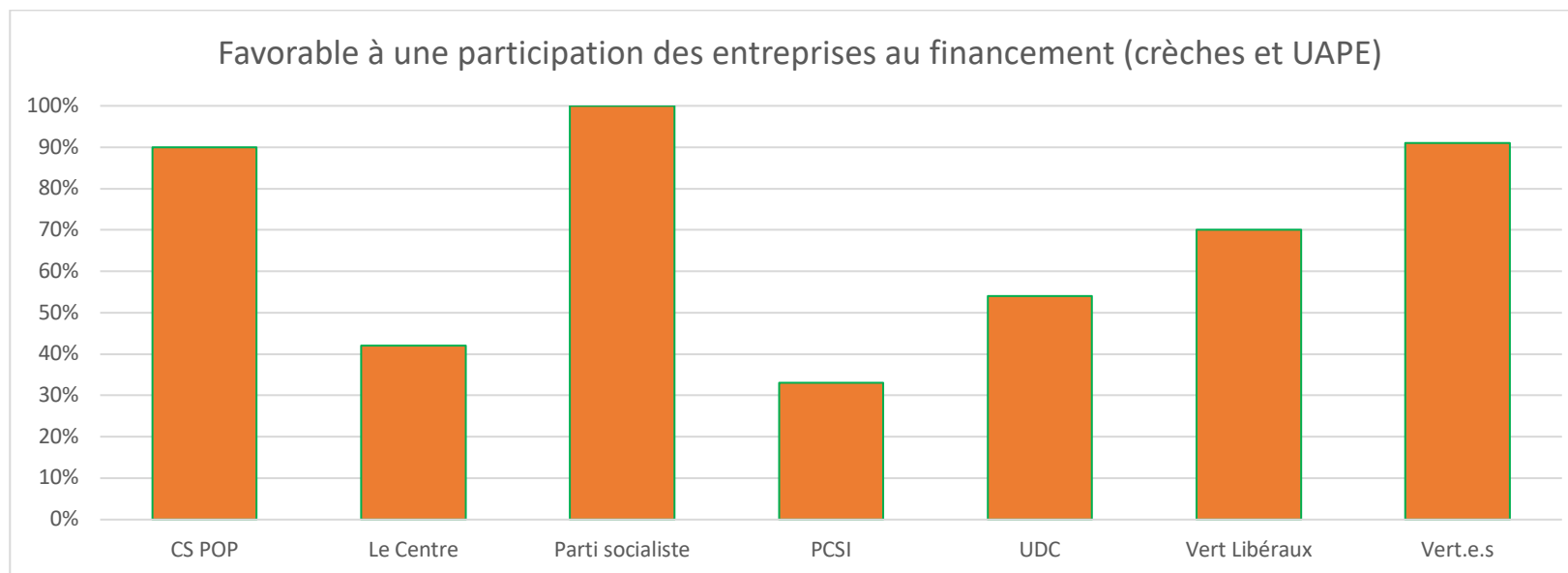


Pour celles et ceux qui ont répondu, en moyenne 100% de oui (Gouvernement) et 91% de oui (Parlement).

Globalement, l'ensemble des questionnaires retournés confirme un fort soutien à une augmentation du nombre de places en crèche ou en UAPE. À relever un pourcentage plus faible pour les candidat·e·s de l'UDC : 62%.

Ce résultat est réjouissant. Les différents commentaires associés à cette question relèvent qu'il y a peut-être d'autres pistes pour favoriser la conciliation vie professionnelle / vie familiale. Par exemple, l'école à journée continue, l'assouplissement des taux de travail pour les hommes, des déductions pour les parents faisant le choix de s'occuper eux-mêmes de leurs enfants, une baisse de temps de travail pour toutes et tous...

b) Êtes-vous favorable à une participation des entreprises pour assurer le financement des infrastructures de garde pour maintenir des tarifs abordables pour les familles ?



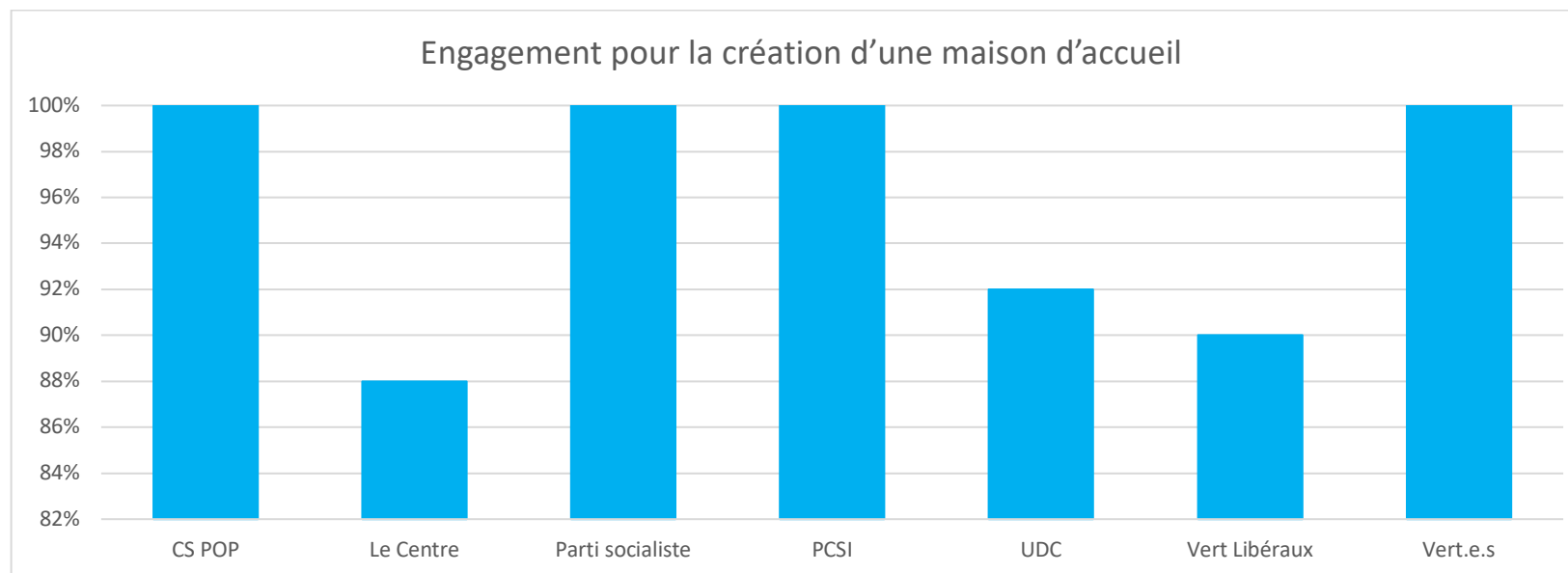
Pour celles et ceux qui ont répondu, en moyenne 60% de oui (Gouvernement) et 77% de oui (Parlement).

À cette question, pour une participation financière des entreprises, le oui est sensiblement plus bas. Les commentaires sont partagés : une partie pense que c'est plutôt le rôle de l'État de s'occuper du financement, via les impôts, et qu'il ne faut pas rendre obligatoire une participation financière des entreprises. Le PS mentionne son initiative en cours de récolte de signatures dans le Jura intitulée « Impliquer les entreprises dans les structures d'accueil de l'enfance : un avenir assuré pour les familles jurassiennes ».

4.3 Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes

À ce jour, 23 féminicides ont déjà été perpétrés en Suisse, en 2025, soit une forte augmentation par rapport à la même date en 2024. Comme l'a dit notre conseillère fédérale Mme Elisabeth Baume-Schneider : « Les femmes ne sont pas en sécurité dans notre pays ». À l'heure actuelle, dans le canton du Jura, il manque une maison d'accueil avec le personnel formé pour prendre en charge 24h/24 les femmes qui quittent des situations de violence domestique.

a) Êtes-vous prêt·e à vous engager pour la création d'une maison d'accueil sur la base de modèles existants dans d'autres cantons ?

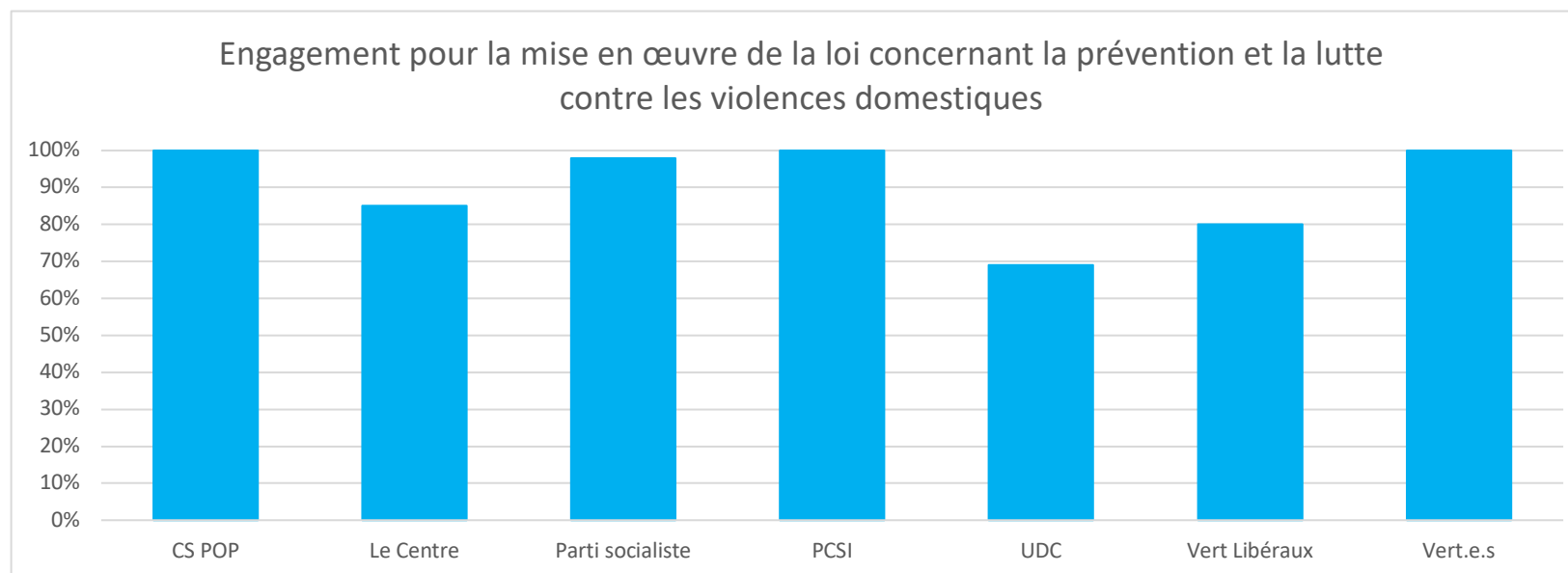


Pour celles et ceux qui ont répondu, en moyenne 100 % de oui (Gouvernement) et 96 % de oui (Parlement).

L'ouverture d'une maison d'accueil pour les femmes victimes de violences domestiques est largement souhaitée. Pour certain·e·s candidat·e·s, il y a urgence, ceci étant essentiel pour la mise en œuvre de la future loi sur les violences domestiques. Les femmes doivent être soutenues et accompagnées par les institutions, avec du personnel compétent et formé. Deux candidat·e·s mentionnent la Convention d'Istanbul et demandent l'application des recommandations. Une interpellation a été déposée au Conseil municipal de Moutier par un·e candidat·e socialiste à propos d'une maison d'accueil. Plusieurs personnes sondées expriment leur souhait de s'intéresser à ce qui existe déjà dans d'autres cantons. Cette maison d'accueil devrait accueillir également des enfants, voire des hommes en situation de violence domestiques. Une personne juge important de considérer l'éducation et la prise en charge des hommes et des garçons.

Une autre souhaite mettre l'accent sur la prévention et les punitions. Un·e candidat·e pense que c'est la société civile qui doit s'occuper de la mise en place d'une maison d'accueil, avec un coup de pouce de l'État. Cette personne suggère également que les assureurs maladie pourraient être de bons contributeurs. Certaines personnes ne sont pas très au clair concernant le fonctionnement des divers organismes et institutions tels que la LAVI, l'Association Mel' ou encore le Centre de santé sexuelle.

b) Allez-vous vous investir pour la promulgation et la mise en œuvre de la Loi concernant la prévention et la lutte contre les violences domestiques ? (Avant-projet de loi mis en consultation en 2023 déjà et resté lettre morte jusqu'à aujourd'hui)



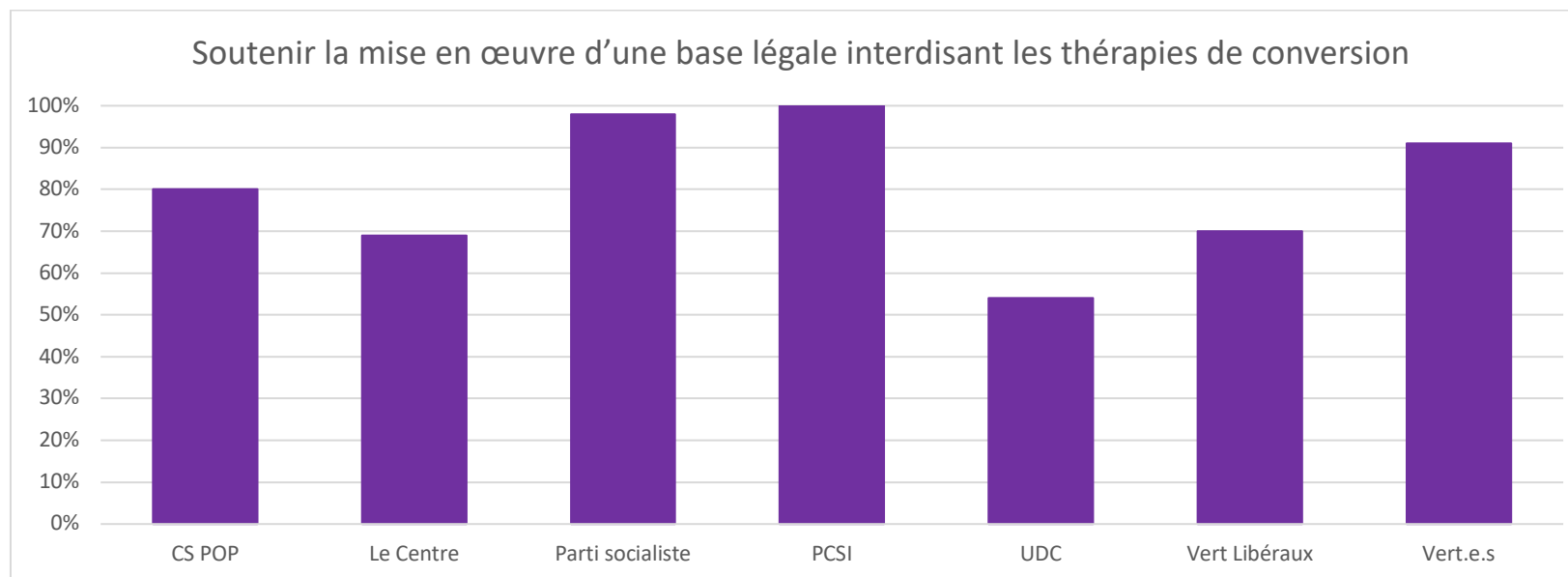
Pour celles et ceux qui ont répondu, en moyenne 100 % de oui (Gouvernement) et 91 % de oui (Parlement).

Il apparaît évident, pour un fort pourcentage de candidat·e·s au Gouvernement comme au Parlement, que la Loi concernant la prévention et la lutte contre les violences domestiques doit être finalisée rapidement pour être mise en application. Un·e candidat·e assure que ce projet n'est pas « resté lettre morte », mais qu'il y a un avancement notoire dans l'élaboration de la loi au niveau du Gouvernement. Un·e élu·e candidat·e s'offusque du retard et assure reprendre ce sujet en commission. Une personne suggère que la loi devra parler de « personnes », car des hommes peuvent également être en danger. Une personne sondée souhaite que les conjoints dangereux portent obligatoirement un bracelet électronique, comme en Espagne. Un·e candidat·e au Gouvernement n'a pas connaissance de cette loi, mais assure vouloir s'engager à fond pour déconstruire l'idéologie islamiste qui s'immisce dans nos sociétés et qui est en opposition totale avec nos valeurs de respect des femmes.

4.4 Lutte contre les discriminations et soutien des personnes LGBTIQ+

Le 25 janvier 2023, le Parlement jurassien a accepté une motion exigeant l'interdiction des diverses méthodes visant à modifier ou réprimer l'orientation sexuelle et affective. Selon le gouvernement, une base légale spécifique dans la loi sanitaire permettra de renforcer le dispositif et d'engager des poursuites contre les contrevenants.

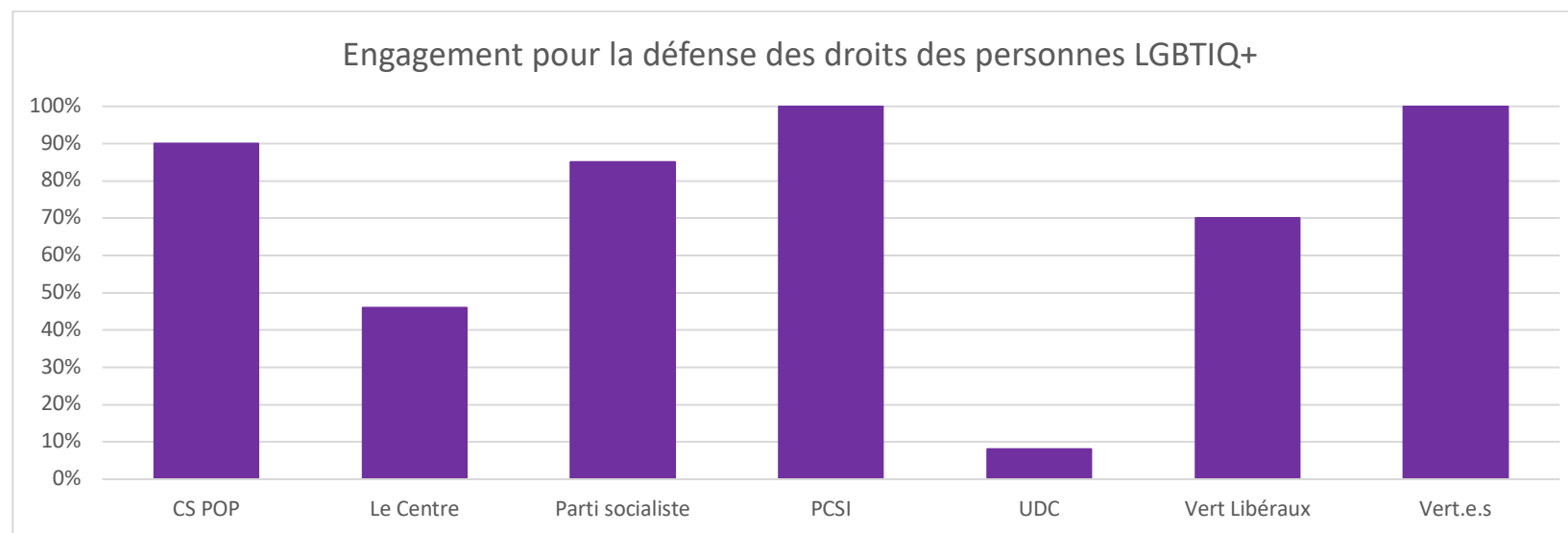
a) Vous engagez-vous à soutenir la mise en œuvre dans les meilleurs délais d'une base légale interdisant les thérapies de conversion dans le canton du Jura ?



Pour celles et ceux qui ont répondu, en moyenne 100% de oui (Gouvernement) et 82% de oui (Parlement).

Le oui fait l'unanimité au niveau des candidat·e·s au Gouvernement. Toutefois, des divergences sont constatées pour le Parlement : 54% de oui pour les candidat·e·s de l'UDC, 69% pour Le Centre et 70% chez les Verts Libéraux. Plusieurs personnes du PS mentionnent que leur parti est à l'origine de la motion. Tout en étant favorable à une base légale, une personne du Centre rappelle que la mise en œuvre et les ordonnances n'incombent pas aux parlementaires. On constate toutefois que la grande majorité des personnes appellent à ce que les méthodes de conversion, source de souffrance et contraires aux droits humains, soient abolies, considérant qu'elles n'ont pas leur place dans notre société. Fort du soutien affiché, le Collectif Féministe Jura attend donc que le Département de l'économie et de la santé crée une base légale spécifique dans la loi sanitaire, comme il en a reçu le mandat avec l'acceptation par le Parlement de la motion en janvier 2023 déjà.

b) Êtes-vous prêt·e à vous engager pour la défense des droits des personnes LGBTIQ+ ?



Pour celles et ceux qui ont répondu, en moyenne 100% de oui (Gouvernement) et 71% de oui (Parlement).

Avec 71% de oui, l'engagement pour le soutien des droits des personnes LGBTIQ+ est le plus bas du sondage. Il passe même sous la barre des 50% avec un 46% pour Le Centre et un 8% pour l'UDC. La majorité des candidat·e·s s'accordent sur l'importance des mêmes droits pour toutes et tous et que cela relève d'une « évidence ». Cependant, on observe divers degrés d'implication quant aux engagements des candidat·e·s vis-à-vis des personnes LGBTIQ+. Pour certain·e·s, ça doit se passer au niveau fédéral. Pour une personne, ça doit passer par « une meilleure représentativité dans les institutions », pour une autre « sans militantisme excessif », pour une autre « il faut respecter les croyances de chacun », pour une autre « encadrer fortement mais pas interdire » et pour une autre « on ne doit pas avoir une pression pour imposer une nouvelle normalité où être hétérosexuel serait un problème ! ». Pour plusieurs d'entre elles, leur engagement s'inscrit aussi dans la défense des droits des femmes, des personnes racisées, des familles et des enfants ainsi que des personnes en situation de handicap.

5. Conclusion

Le Collectif Féministe Jura salue l'importante participation des candidat·e·s qui se monte à plus de 30%, ce qui est considérable pour ce type d'action. Ceci témoigne, à notre sens, d'un grand souci pour les questions d'égalité entre les genres. Bien que l'on constate un consensus en faveur de l'égalité salariale, de la lutte contre les violences et de l'accueil extra-familial, les réponses révèlent toutefois des écarts significatifs, selon les partis, en particulier concernant les moyens à mettre en place. Les droits des personnes LGBTQI+ restent des sujets sensibles et les réalités qui les accompagnent semblent méconnues. Les commentaires divers et variés montrent une certaine disparité dans les connaissances des thématiques présentées.

Lors de la réalisation de ce questionnaire, il est par ailleurs constaté que les départements cantonaux ne sont pas toujours très réactifs à ce qui a été décidé par le Parlement. S'agit-il d'une sélection des priorités de la part des chef·fe·s de départements ou d'une absence de prise en main des dossiers, également au niveau de l'administration cantonale ?

Pour le Collectif Féministe Jura, ce travail constitue un outil citoyen :

« Nous voulons que les électrices et électeurs puissent comparer les positions selon les partis et voter en toute connaissance de cause. Nous voulons également faire la lumière sur la situation actuelle dans le canton du Jura en matière d'égalité entre les genres, et ce de manière concrète, en pointant les manques qui perpétuent les inégalités, sources de souffrances qui font mal à notre société et au vivre ensemble ».

Notre escargot, vénérable témoin des combats pour l'égalité, veille à ce que nos élu·e·s traduisent leurs promesses en actes ! Et il en a assez qu'on lui raconte des salades ...

Dans le Jura, les femmes ne sont pas des fossiles, le temps des dinosaures est révolu !